Chez
Hervé TEISSEDRE
27 chemin champ grand
48000 Le Chastel Nouvel

Mende, le 23/10/2026

Monsieur le Préfet,

Au cours de son assemblée générale, qui s'est tenue le 16 octobre 2026, l'association dite « Cyclo Club Mendois », a procédé au renouvellement de son bureau.

Conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint
- la déclaration pour changement de personnes chargées de l'administration de l'association

du Cyclo Club Mendois déclarée sous le n° 03044 du 08 novembre 1994, numéro RNA : Identification de l'association W482000490 .

Je vous remercie de bien vouloir m'en délivrer le récépissé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le préfet, l'expression de ma considération distinguée.

le président,

Jacques MINET